

Dossier d'autorisation d'urbanisme

03818525U0002

Grenoble - Isère

Type

Permis de demolir

État

Autorisé

Autorisation

20/03/2025

Surface créée

-

Surface démolie

-

Logements créés

-

Consulter la fiche actualisée

Scannez le QR code pour ouvrir la fiche publique du permis sur RegistreDesPermis.fr.



Export généré le 04/08/2026 à 23:37 depuis RegistreDesPermis.fr.

Les informations proviennent de données publiques importées et retraitées. Elles doivent être vérifiées auprès des sources administratives officielles avant toute décision engageante.

Synthèse du dossier

Référence	03818525U0002
Type	Permis de demolir
État d'avancement	Autorisé
Nature du projet	-
Destination	-
Demandeur	ACTIS OPH DE LA REGION GRENOBLOISE
SIREN / SIRET	348579095 / 34857909500012

Dates du dossier

Dépôt	01/01/2025
Autorisation	20/03/2025
Décision	20/03/2025
Ouverture chantier	-
Achèvement travaux	-
Prise en compte autorisation	2025-04
Prise en compte ouverture chantier	-
Dernière mise à jour Sitadel	202504

Localisation

Adresse	47 PLACE SAINT BRUNO GRENOBLE 38000
Commune	Grenoble (38185)
Département	Isère (38)
Région	Auvergne-Rhône-Alpes (84)
Code postal	38000
Parcelles cadastrales	HZ 12

Surfaces par destination

Destination	Avant	Créée	Démolie	Transformée	Issue transfo.
-------------	-------	-------	---------	-------------	----------------

Logements

Total créés	-	Individuels créés	-
Collectifs créés	-	Démolis	-
1 pièce créé	-	2 pièces créés	-
3 pièces créés	-	4 pièces créés	-
5 pièces créés	-	6 pièces et plus créés	-
Logements sociaux	-	Logements PTZ	-

Codes métier et interventions

Type de dossier source	-
Statut source	Autorisé
Nature déclarée	-
Nature complétée	-
Destination principale	-
Zone opérationnelle	Hors zone ou non renseigné
Type principal logements créés	-
Type de transformation	-
Piscine	-
Garage	-
Extension	-
Surélévation	-

Source

Jeu de données	data.gouv.fr
Ressource	8f73cf2d-7bc4-4b5a-b912-718d6991f0a0
Première importation	19/05/2026 10:01
Dernière observation	19/05/2026 10:01

Propriétaires et sociétés liées

Société / personne	SIREN	Lien identifié
ACTIS OPH DE LA METROPOLE GRENOBLOISE (ACTIS : ACTEUR DE L'IMMOBILIER SOCIAL) (ACTIS)	348579095	Société du permis
ALAIN GUEZOU	-	Administrateur
ANTOINE ANDRE ABEL BACK	-	Administrateur
CHRISTINE ARGOUD	-	Administrateur
CLAUDINE MARIE LONGO (ROMANZIN)	-	Administrateur
CORINNE PATRICIA BRIGITTE STEINBRECHER (BOUILLOUX)	-	Administrateur
ERIC PAUL FRANCOIS ROSSETTI	-	Administrateur
EVELYNE DE-CARO	-	Administrateur
FRANCIS OROSCO	-	Administrateur
FRANCOISE PIERRETTE MARCELLE TRAHAND (DUPRE)	-	Administrateur
GERALDINE ROLLAND	-	Administrateur
JEAN-CLAUDE DOMINIQUE ANTOINE VIRONE	-	Administrateur
JEAN-FRANCOIS GUTIERREZ-MARTINEZ	-	Administrateur
JEAN-PAUL ALEXANDRE GABRIEL MICHEL	-	Administrateur
JEAN-PIERRE CHRISTIAN GILQUIN	-	Administrateur
LATIFA ZANZOUNE	-	Administrateur
MARIE RODRIGUEZ (FERRANTE)	-	Administrateur
MARYVONNE RENEE MARCELLE JEANNE BOILEAU	-	Administrateur
NABIL CHETOUF	-	Administrateur
NATHALIE DENISE BERANGER-FENOUILLET- TISSOT-PALENDRIER	-	Administrateur
NICOLE MERGER STEINMETZ (THEVENOT)	-	Administrateur

Les données affichées proviennent des sociétés, relations et dirigeants déjà synchronisés en base locale. Les pourcentages de détention ne sont pas disponibles dans l'API publique utilisée.

Avertissement sur les données

Cet export est un document de consultation généré par RegistreDesPermis.fr à partir de données publiques d'urbanisme importées, normalisées et mises en forme.

Malgré les contrôles réalisés, certaines informations peuvent être absentes, incomplètes, mal codées dans la source, modifiées après import ou interprétées différemment par l'administration compétente.

Les dates, surfaces, logements, demandeurs, références cadastrales, coordonnées et sociétés liées sont fournis à titre informatif. Ils ne remplacent pas les arrêtés, dossiers administratifs, plans, actes notariés, informations cadastrales officielles ou consultations auprès de la mairie compétente.

Avant toute décision opérationnelle, juridique, commerciale ou financière, il convient de vérifier les informations auprès des sources officielles et, si nécessaire, auprès d'un professionnel qualifié.